Suède : Une fillette de 12 ans violée par un Syrien. Une juge écologiste s'oppose à son expulsion et demande un an de prison

18/09/2020 à 21h30



Un Syrien de 19 ans a été condamné à 14 mois de prison et à une expulsion de 10 ans pour le viol très médiatisé d'une fillette de 12 ans dans un foyer d'hébergement pour réfugiés à Åkersberga le mois dernier. Mais le tribunal n'a pas été unanime et une des juges, membre du comité du Parti vert, voulait que le violeur reste en Suède.

«L'affaire doit être jugée moins sévèrement», déclare Gunilla Bergström, environnementaliste de 63 ans.

Le viol au centre d'hébergement pour réfugiés à Åkersberga

Une fillette de 12 ans a été amenée dans le centre d'hébergement et violée.

C'est le jeudi 6 août de cette année que la police d'Åkersberga reçoit l'alerte selon laquelle une jeune fille de 12 ans a été violée dans un centre d'hébergement à Åkersberga. Selon les premières informations, la jeune fille et un de ses amis ont été piégés dans le logement par deux hommes, un

Syrien et un Afghan, qui vivent dans un logement du centre d'hébergement.

L'Afghan emmène l'ami de la fillette de 12 ans hors du logement, et lorsque le Syrien est laissé seul dans une pièce avec la fillette de 12 ans, il en profite pour la violer.

"Il a enlevé ses vêtements et il ne l'a pas écoutée quand elle a dit qu'elle voulait attendre parce qu'elle n'avait que 12 ans", lit-on dans le verdict. Le texte continue : "Il a eu des relations sexuelles vaginales avec elle. Il la tenait en tenant ses mains contre ses clavicules. Ça lui faisait mal. Pendant les rapports sexuels, ça lui faisait mal aussi. Elle lui a dit d'arrêter. Ses cheveux se sont ébouriffés et son maquillage s'est défait."

Le violeur syrien a été arrêté par la police pour le viol de la fillette de 12 ans.

La condamnation de l'homme a maintenant été prononcée par le tribunal de district d'Attunda : 1 an et 2 mois d'emprisonnement pour viol d'enfant et 10 ans d'expulsion.

Pas d'accord avec le tribunal

Mais le tribunal n'est pas unanime. La juge Gunilla Bergström, qui représente le Parti vert au tribunal de district d'Attunda, estime que l'homme de 19 ans devrait être acquitté de l'accusation de viol. Au lieu de cela, il devrait être condamné à un an de prison pour exploitation sexuelle d'enfants et éviter l'expulsion, estime-t-elle.

"L'affaire doit être jugée moins sévèrement à la lumière des circonstances de l'affaire", écrit la femme politique écologiste. "La peine sera fixée à un an d'emprisonnement et la demande d'expulsion sera rejetée", poursuit-elle par écrit.

Le conseiller et les deux autres juges estiment cependant que le Syrien devrait être condamné à la prison pour avoir violé

un enfant puis expulsé de Suède.

“Le viol est un type de crime qui implique une violation grave de la vie privée des plaignants. Il a également été condamné pour un crime dans le passé”, disent-ils dans leur verdict, déclarant que : “Aucune raison particulière n’est requise pour l’expulsion.”

Précédemment condamné pour vol et agression

Le Syrien de 19 ans est arrivé en Suède via le Liban en 2018 avec sa mère, son père et ses cinq frères et sœurs. En Suède, la famille a obtenu une déclaration de statut de protection alternative et un permis de séjour permanent. Ils n’ont donc pas le statut de réfugié.

Le jeune Syrien a été condamné aussi récemment qu’en mai de cette année pour vol et agression. Avec deux autres Syriens à Åkersberga, le jeune homme de 19 ans a volé à plusieurs adolescents suédois à Åkersberga l’été dernier des haut-parleurs, des sacs, une montre et un téléphone portable. À ce moment-là, le tribunal s’est contenté de condamner le criminel à la probation et aux travaux d’intérêt général. Ce jugement a fait l’objet d’un appel.

L’Afghan, qui était impliqué dans le logement d’asile au moment du viol de la fillette de 12 ans, a également été condamné pour un crime. Il a été reconnu coupable il y a deux semaines de harcèlement sexuel après, entre autres, avoir tenu et piqué une fille de 13 ans sur les seins dans le centre d’Åkersberga.

Un centre d’hébergement impopulaire

Après le viol de la fillette de 12 ans dans le foyer d’asile, la surveillance du logement d’asile dans la municipalité d’Österåker, à laquelle appartient Åkersberga, a été renforcée. La raison en est qu’il existe un mécontentement populaire et une opposition largement répandus des habitants

en raison de l’insécurité et de la violence que suscitent les immigrés qui y vivent dans la commune.

Dans un article publié par Nyhetsbyrån, plusieurs habitants d’Österåker parlent de leurs expériences.

– Il est assez évident pour la plupart des gens ici, dans la municipalité, que le logement des réfugiés crée beaucoup d’anxiété, dit un homme.

En février 2018, deux casernes résidentielles ont brûlé à Åkersberga qui étaient destinées à être utilisées comme centre pour demandeurs d’asile. Avant les incendies, la municipalité avait reçu des menaces avec des appels pour arrêter la construction du logement d’asile.

Friatider et Aftonbladet